



Secrétariat général (SG)

Genève, le 4 août 2021

Réf.: **CL-21/30**
Contact: Mme Béatrice Pluchon – Aux États Membres de l'UIT
Courriel: sg-registration@itu.int – Aux Membres de Secteur de l'UIT

Objet: **Invitation aux réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts organisées du 20 septembre au 1er octobre 2021**

Madame, Monsieur,

Compte tenu de la situation actuelle liée au COVID-19, et après consultation des Présidents des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts, j'ai l'honneur de vous informer qu'il a été décidé que la série de réunions se tiendra de manière virtuelle du **20 septembre au 1er octobre 2021**.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous inviter à participer aux réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC), à la consultation ouverte et aux réunions des Groupes d'experts suivantes:

Lundi 20 septembre	Mardi 21 septembre	Mercredi 22 septembre	Jeudi 23 septembre	Vendredi 24 septembre
<p>OPC Internet Anglais seulement</p> <p>(12 h 00-15 h 00) Toutes les parties prenantes</p> <p>Date limite de soumission des contributions: (voir la Résolution 1336 du Conseil) 20 août 2021</p> <p>////////////////////</p> <p>GTC-FHR Anglais seulement</p> <p>(12 h 00-15 h 00) États Membres + Membres de Secteur</p> <p>Date limite de soumission des contributions: 8 septembre 2021</p>	<p>GTC-FHR Anglais seulement <i>[suite]</i></p> <p>(12 h 00-15 h 00) États Membres + Membres de Secteur</p>	<p>GTC-SMSI & ODD Anglais seulement</p> <p>(12 h 00-15 h 00) États Membres + Membres de Secteur</p> <p>Date limite de soumission des contributions: 10 septembre 2021</p>	<p>GTC-SMSI & ODD Anglais seulement <i>[suite]</i></p> <p>(12 h 00-13 h 00) États Membres + Membres de Secteur</p> <p>////////////////////</p> <p>GTC-Internet Anglais seulement</p> <p>(12 h 00-15 h 00) <u>États Membres uniquement</u></p> <p>Date limite de soumission des contributions: 11 septembre 2021</p>	<p>GEI-FMPT-21 Anglais seulement</p> <p>(12 h 00-15 h 00) Experts désignés</p> <p>Date limite de soumission des contributions: conformément au calendrier prévu dans la Décision 611*: 15 août 2021</p>

Lundi 27 septembre	Mardi 28 septembre	Mercredi 29 septembre	Jeudi 30 septembre	Vendredi 1er octobre
<p><u>GEI-FMPT-21</u> Anglais seulement <i>[suite]</i> (12 h 00-15 h 00) Experts désignés</p>	<p><u>GEI-FMPT-21</u> Anglais seulement <i>[suite]</i> (12 h 00-15 h 00) Experts désignés</p>	<p><u>GTC-SFP</u> avec interprétation** (12 h 00-15 h 00) États Membres (réunion ouverte à la participation des Membres de Secteur lorsqu'il sera question du projet de plan stratégique) Date limite de soumission des contributions: 15 septembre 2021</p>	<p><u>GTC-SFP</u> avec interprétation** <i>[suite]</i> (12 h 00-15 h 00) États Membres (réunion ouverte à la participation des Membres de Secteur lorsqu'il sera question du projet de plan stratégique)</p> <p>//////////</p> <p><u>EG-RTI</u> avec interprétation** (12 h 00-15 h 00) États Membres + Membres de Secteur Date limite de soumission des contributions: 16 septembre 2021</p>	<p><u>EG-RTI</u> avec interprétation** <i>[suite]</i> (12 h 00-15 h 00) États Membres + Membres de Secteur</p>

* Pour consulter la Décision 611 (modifiée en 2020), veuillez vous reporter à l'adresse <https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0081/en>.

** Les demandes de services d'interprétation se font au moment de l'inscription, au moins 4 semaines avant la réunion.

Vous trouverez en [Annexe](#) des renseignements détaillés sur les modalités d'inscription et de soumission des contributions ainsi que d'autres renseignements pratiques.

Je compte sur votre participation active et sur votre bonne volonté pour faire en sorte que ces réunions virtuelles soient aussi constructives que possible.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Houlin ZHAO
 Secrétaire général

ANNEXE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES RÉUNIONS DES GROUPES DE TRAVAIL DU CONSEIL ET DES GROUPES D'EXPERTS

1 Inscription

Les inscriptions se feront **exclusivement en ligne**, à l'adresse <https://www.itu.int/en/council/Pages/registration.aspx>, et débuteront le **5 août 2021**. Des informations détaillées sur les modalités d'inscription seront publiées sur le site web. La série de réunions des GTC aura lieu de façon entièrement virtuelle sur Zoom.

2 Autres dispositions pratiques prévues sur demande

Il est rappelé aux participants que toutes les réunions seront **diffusées sur le web** et pourront être suivies sur l'Internet.

Langues de travail

Les réunions auront lieu en anglais seulement, à l'exception des réunions du Groupe d'experts sur le RTI et du GTC-SFP, pour lesquelles des services d'interprétation seront fournis sur demande. Les demandes de services d'interprétation se font au moment de l'inscription, au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

3 Documentation

Ordres du jour et documents

Les projets d'ordre du jour et les documents qui seront examinés durant les réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts seront communiqués en temps utile sur les sites web respectifs de ces groupes.

Contributions

Les contributions aux réunions des Groupes de travail du Conseil et du Groupe EG-RTI devraient être soumises le plus tôt possible, à l'adresse suivante: contributions@itu.int.

Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard 12 jours calendaires avant l'ouverture de la réunion du Groupe d'experts qui se déroule dans une seule langue sans traduction, et au plus tard 14 jours calendaires avant l'ouverture d'une réunion qui se tient dans les six langues officielles.

Les contributions à la réunion du GEI-FMPT-21 devraient être soumises conformément à la **Décision 611 (modifiée en 2020)** (voir l'adresse <https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0081/en>).

Les contributions à la consultation ouverte du GTC-Internet devraient être soumises conformément à la **Résolution 1336** (voir l'adresse <https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0140/en>).

Mise en œuvre de la politique en matière d'accès à l'information/aux documents

En application de la décision prise par le Conseil à sa session de 2016, et comme l'a confirmé la Conférence de plénipotentiaires de 2018, la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents est entrée en vigueur le 1er janvier 2017. Les documents soumis aux Groupes de travail du Conseil et aux Groupes d'experts seront mis à disposition conformément à la [politique de l'UIT en matière d'accès à l'information et aux documents](#).

4 Dates de la prochaine série de réunions des GTC et des Groupes d'experts

Il est proposé que la série de réunions de 2022 des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts se tiennent du 11 au 20 janvier 2022.
